

Redressement de l'excédent commercial agroalimentaire : pour combien de temps ?

Thierry Pouch¹

Les secteurs agricole et alimentaire sont capitaux pour l'économie française.

L'érosion des performances commerciales du secteur agricole et alimentaire est un fait désormais bien connu. Elle s'est traduite depuis le milieu des années 1990 par une diminution du poids de ce secteur dans les exportations mondiales, et par un recul significatif du solde commercial excédentaire. En 2016 et en 2017, cette baisse de l'excédent s'est confirmée. Toutefois, le redressement de l'excédent en 2018 mérite d'être signalé et examiné. S'agit-il d'un renouveau durable ou éphémère ?

L'économie française se distingue depuis de longues années par ses déficits commerciaux globaux. Pour l'année 2018, le déficit s'est fixé à 60 milliards d'euros (*Fab-Fab*, c'est-à-dire sans tenir compte des coûts liés à l'assurance et au fret) et à 78,5 milliards d'euros si l'on intègre ces coûts². Un regard rétrospectif sur la balance commerciale montre que les épisodes d'excédents furent rares, à l'exception de la décennie 1990 durant laquelle la politique de désinflation compétitive avait produit ses effets sur les flux commerciaux, en particulier pour les produits manufacturés. Depuis, les déficits des échanges de produits manufacturés se creusent.

Dans cet ensemble, peu de secteurs affichent un excédent permanent et structurel. Il s'agit des matériels de transport, des produits chimiques parfums et cosmétiques, des produits de la pharmacie et des produits agricoles et alimentaires. Or, ce dernier constitue le troisième excédent de la balance

¹ Economiste. Chef de service « Etudes, références et prospective » aux Chambres d'agriculture de France, chercheur associé au laboratoire Regards de l'université de Reims Champagne Ardenne. Membre de l'Académie d'agriculture de France.

² Voir article de P. Thourot dans ce numéro p. 5.

commerciale nationale. Il a toutefois été bousculé par la mondialisation, du fait de la montée en puissance de nouveaux concurrents. Le solde excédentaire s'est donc progressivement réduit depuis plusieurs années. L'érosion des résultats des échanges commerciaux a même été significative durant deux années consécutives, avant de se redresser en 2018. Livrons-nous à un examen de ce redressement, avant de montrer en quoi le secteur agricole et alimentaire est d'une importance décisive pour l'économie française.

L'EXCEDENT A RETROUVÉ UN CERTAIN DYNAMISME

Avec plus de 60 milliards d'euros d'exportations de produits agricoles et alimentaires, l'économie française est l'une des principales puissances exportatrices mondiales se classant au sixième rang, derrière les Etats-Unis, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Chine et le Brésil. Depuis le début des années 2000, son traditionnel et structurel excédent recule, passant de 9,3 à 5,5 milliards d'euros en 2017. Au regard des performances réalisées depuis la décennie 1970, cette érosion inquiète, en particulier les agriculteurs et les industriels de la transformation. Toutefois, en 2018, l'excédent a retrouvé un certain dynamisme. Il frôle en effet les 7 milliards d'euros, soit une hausse de 24,3 % sur un an. La bonne orientation des exportations de produits non transformés est à l'origine de ce meilleur résultat. Elles ont en effet gagné un milliard d'euros, principalement vers les pays Tiers, celles destinées à l'Union européenne ayant peu augmenté. Quelle que soit la zone d'écoulement, le rebond des exportations de produits bruts permet de sortir du déficit qui avait caractérisé les années 2016 et 2017 pour la première fois depuis plus de trente ans. De - 561 millions d'euros en 2017, on passe à + 875 en 2018. Ce point est important car il confirme que les performances de l'agroalimentaire français sont désormais essentiellement obtenues à partir de nos échanges avec les économies dites émergentes. Que ce soient les produits bruts ou transformés, le débouché européen s'est manifestement effondré depuis une dizaine d'années, concomitamment à la crise économique et financière des années 2008-2012. Il s'ensuit que, en 2018, 95 % de l'excédent proviennent des pays Tiers.

Bien que se redressant, l'excédent commercial agricole et alimentaire présente un profil contrasté. Dans l'UE, le solde en produits bruts s'améliore, mais le déficit en produits transformés

LES PERFORMANCES DE
L'AGROALIMENTAIRE SONT
OBTENUES GRACE AUX
ÉCHANGES AVEC LES
ÉCONOMIES ÉMERGENTES

se dégrade à nouveau, à hauteur de – 2,8 milliards d'euros. La situation est inverse s'agissant des pays Tiers, puisque ce sont les produits bruts qui enregistrent un déficit de – 2,3 milliards, tandis que les industries de la transformation consolident leur excédent (+ 6,5 milliards d'euros).

En produits bruts, les céréales et oléagineux rebondissent, puisque l'excédent gagne 1,3 milliard, propulsant le solde à + 5,8 milliards d'euros, effaçant deux années difficiles en raison des épisodes climatiques qui ont pesé sur les performances de ce secteur des grandes cultures. Il s'agit toujours malgré tout du second poste excédentaire de la balance commerciale agroalimentaire française, derrière les vins et boissons, poste dont le solde reste stable sur un an, avec + 12,3 milliards d'euros. Le troisième poste de la hiérarchie des excédents est constitué des produits laitiers, en légère baisse entre 2017 et 2018. Malgré la crise qui secoue le marché du sucre, l'excédent commercial français demeure élevé, à plus d'un milliard d'euros.

On voit par conséquent que deux domaines à ancrage territorial intensif maintiennent vers le haut le solde excédentaire agroalimentaire : les vins et boissons alcoolisées et les fromages, productions souvent assorties de signes de qualité. Il ne faut toutefois pas sous-estimer les autres productions de première et de seconde transformation, à l'instar des céréales et du sucre. Hormis ces produits, et comparativement à l'Allemagne, aux Pays-Bas, à l'Espagne et à la Pologne désormais, la France est déficitaire sur le reste des biens issus de la première et de la seconde transformation.

Enfin, les déficits chroniques des secteurs des fruits et légumes (-3,7 milliards d'euros), des produits de la mer (-1,1 milliard) et plus récemment ceux des viandes bovines et de volaille (- 282 et – 309 millions), continuent de se creuser. Les produits du tabac sont également toujours déficitaires (- 1,3 milliard).

ÉROSION SIGNIFICATIVE DE SES PERFORMANCES

Le secteur agricole et alimentaire français a enregistré ces quinze dernières années une érosion significative de ses performances. Mesurées en termes de parts de marché, la place de la France régresse, passant de second exportateur mondial en 2000 avec 7,1 %, au sixième rang avec 4,7 %. L'origine de ce recul préoccupant réside dans la montée en puissance de concurrents au sein de l'UE, comme les Pays-Bas, l'Allemagne,

la Pologne, ou encore plus récemment la République tchèque. La réunification des deux Allemagnes, puis les élargissements successifs ont donc été préjudiciables aux exportateurs français, dont les parts de marché sur l'UE sont passées en une quinzaine d'années de 12 à 8%³. Si le positionnement des productions françaises sur les marchés des pays Tiers résiste mieux, voire gagne en compétitivité, la question de l'effritement des performances apparaît légitime et appelle quelques explications. Si la France voit son excédent commercial agroalimentaire fortement progresser dans les pays Tiers, c'est en raison d'une bonne adaptation globale aux demandes qui sont adressées aux productions nationales, que ce soit dans les produits sous signe de qualité ou sur des biens standards comme le blé. Toutefois, il y a eu depuis quelques années quelques ratés, notamment dans le secteur avicole, la France ayant été évincée par des pays comme le Brésil sur le marché du Proche et du Moyen-Orient. La progression des importations de volaille en provenance d'Allemagne ou de Pologne a, de surcroît, conduit à un déficit de la balance commerciale.

Le coût du travail dans les industries de la transformation a eu un impact important dans la déformation de la compétitivité de la France. C'est le cas dans les viandes, secteur dans lequel l'Allemagne a bénéficié d'une hausse des coûts salariaux moindre qu'en France, en ayant recours à des travailleurs détachés venus des pays de l'Est, pour travailler dans les industries d'abattage.

Coûts du travail comparés France-Allemagne

	Coût du travail horaire en France (€)		Coût du travail horaire en Allemagne (€)		Variation France/variation Allemagne
	2000	2017	2000	2017	2000-2017
Industrie agroalimentaire	20.5	32.4	19.4	26.0	1.8
Industrie manufacturière	24.4	39.4	28.5	39.3	1.4

Source : Eurostat et DG Trésor

³ Pour davantage de détails, lire O. Touze, F. Dauba, X. Ory « Comment expliquer la réduction de l'excédent commercial agricole et agroalimentaire ? », in *Trésor-Eco*, numéro 230, octobre 2018 p. 1 - 8.

Un autre facteur explicatif de l'amoin­drissement de la compé­titivité de l'agriculture et de l'industrie de la transformation réside dans la taille des unités de production. Si l'on observe bien une dynamique de concentration des exploitations agricoles en France, celle-ci est moins prononcée que dans les principaux concurrents européens de la France. Il s'ensuit que les économies d'échelle apparaissent moins élevées dans le secteur agricole français, entravant la maîtrise des coûts de production. De même, l'activité économique des industries de la transformation repose sur des tailles d'entreprises moins étendues que dans la plupart des pays concurrents. Pourtant, dans l'appareil d'exportation national, on trouvera des champions de la conquête des marchés qui se distinguent par des tailles réduites.

**LES DÉFAILLANCES DANS LA
STRUCTURATION DES FILIÈRES
SONT UN AUTRE FACTEUR
EXPLIQUANT L'AFFAISSEMENT
DE LA COMPÉTITIVITÉ**

Par ailleurs, les différentiels de pression fiscale ou des divergences dans les applications de règlements européens ont pu jouer en défaveur de la France. Enfin, les défaillances constatées dans la structuration des filières françaises peuvent constituer un autre élément expliquant l'affaissement de la compétitivité des filières sur les marchés. La logique actionnariale qui prédomine dans certaines filières comme celle du lait et des produits laitiers, a exercé des effets pervers, alors que, dans d'autres pays, la prédominance d'une logique partenariale a pu conduire à un renforcement de cette compétitivité, à l'instar de ce qui se passe en Allemagne dans les viandes⁴.

DE RÉELS DANGERS PÈSENT SUR LA COMPÉTITIVITÉ

La mondialisation des économies a élevé le degré d'interdépendance des nations. Elle a aussi augmenté le nombre de pays participant à l'échange international, occasionnant un surcroît de concurrence entre les pays, les entreprises et les agricultures, du fait notamment de phénomènes successifs de rattrapage ouvrant la voie à la contestation des positions commerciales antérieurement conquises.

Les deux décennies écoulées ont été celles du déclassement de la France sur les marchés internationaux de produits agricoles et alimentaires. Il ne s'agit donc pas d'accidents mais de réels dangers qui pèsent sur la compétitivité de l'agriculture

⁴ Une approche de la compétitivité, de ses déterminants et de son évolution, se trouve dans M. Aglietta « Les enjeux de la compétitivité : finance, gouvernance et innovation », in *L'économie politique*, numéro 62, avril-mai-juin 2014 p. 61-88.

et des industries de la transformation. A l'avenir, ils devraient se renforcer. Guerres commerciales, embargos, restauration de la puissance agricole dans certaines économies, accords de libre-échange, Brexit, ralentissement de la croissance du commerce de marchandises, la France doit se préparer à livrer une bataille commerciale de grande ampleur, pour ne pas disparaître des écrans radar du commerce mondial.

A titre d'exemple, le renouveau de la Russie et de ses producteurs céréaliers témoignent de l'intensification de la concurrence sur un marché porteur. Si l'Algérie a représenté 50 % des exportations françaises de blé en 2017-2018, et en moyenne 10 à 12 millions de tonnes vendues lors de la décennie écoulée, l'origine Russie atteste de la combativité commerciale de Moscou. Après avoir évincé les Etats-Unis du marché égyptien, la Russie cherche manifestement à accroître ses parts de marché en blé en Algérie, pays qui voit sa population augmenter de près d'un million d'habitants par an, au détriment de son fournisseur historique qu'est la France. Il est par voie de conséquence requis de saisir toutes les opportunités qui pourraient préserver la compétitivité du complexe agroalimentaire français et les parts de marché allant avec. De nombreux marchés sont en attente. Pour rester sur le cas des produits de grandes cultures, et du blé en particulier, la prospection de nouveaux marchés s'impose (Yémen, Nigéria, Iran, Mauritanie...).

Le redressement du solde excédentaire agroalimentaire français est bel et bien une bonne nouvelle. Poursuivre sur cette tendance positive dans les années à venir nécessite de fournir de multiples efforts, que ce soit dans le domaine de l'innovation, de la montée en gamme, de l'adaptation à la demande, de la maîtrise des coûts de production, de la commercialisation, de la logistique. L'agressivité de la France à l'exportation constitue un impératif. La mondialisation et le contexte géopolitique l'exigent. Au-delà des chiffres, c'est sa place et la réputation de ses produits dans le monde qui sont en jeu. ■

**LA RUSSIE CHERCHE A
ACCROÎTRE SES PARTS DE
MARCHÉ EN BLÉ EN ALGÉRIE
AU DÉTRIMENT DE LA FRANCE**